

EN BREF

46 388 heures d'insertion
clausées

+ 14 % par rapport à 2022

36 608h réalisées

Soit environ 20 ETP

Une 2^e année d'exception

L'année 2023 a encore profité au développement des clauses sociales grâce, entre autres, à la traduction opérationnelle du plan de relance, au lancement de marchés pluriannuels importants et à la sensibilisation accrue des maîtres d'ouvrage aux clauses sociales.

Il est à noter que l'année 2024 devrait générer moins d'heures, du fait de l'achèvement de certains chantiers de grande ampleur et de la baisse annoncée du nombre de marchés de la Région Occitanie.

Des maîtres d'ouvrage toujours plus engagés dans l'achat socialement responsable



20 maîtres d'ouvrage différents

2 nouveaux maîtres d'ouvrage engagés volontairement dans cette démarche et accompagnés gratuitement par le Département

Suivi de 44 chantiers de travaux



Un accompagnement clef en main par la facilitatrice :

- Étude de la faisabilité de la clause
- Aide au calibrage et à la rédaction des pièces du marché
- Conseil aux entreprises attributaires
 - Suivi de l'exécution
 - Réalisation du bilan

Des entreprises intéressées au dispositif, vivier de recrutements



75 sociétés accompagnées (contre 76 en 2022)

18 entreprises de moins de 20 salariés / 3 de moins de 5 salariés

28 entreprises gersoises

Un intérêt réel des entreprises pour les clauses = les clauses ne sont pas un frein, même pour les PME/TPE = les clauses sont une source de recrutement appréciée dans le contexte gersois de quasi plein emploi



Les demandes d'accompagnement par la facilitatrice en forte hausse, afin d'être aidés dans le recrutement et de satisfaire pleinement à leurs obligations contractuelles
Participation à 10 réunions de chantier

Des bénéficiaires plus nombreux

98 personnes bénéficiaires des clauses (66 en 2022)



75,5% de gersoises : les clauses profitent à l'emploi local

3 femmes seulement du fait de la nature des postes proposés (essentiellement dans le BTP)

Public varié, mais forte proportion de jeunes (43,8%), notamment en apprentissage



Une majorité de contrats courts, souvent renouvelés sur d'autres chantiers clausés

FOCUS La relation entreprises

Certains Maîtres d'Ouvrage s'engagent dans une politique volontariste de grande ampleur, tel que la CC de la Ténarèze, dont le marché clausé du centre Salvandy générera au moins 3472h d'insertion. Cette dimension sociale a d'ailleurs retenu l'attention de mécènes.

Participation de la facilitatrice à 10 réunions de chantier sur l'ensemble du département, pour continuer la sensibilisation des entreprises.

A noter: le territoire du Gers présente des problématiques de recrutement, dues au faible taux de chômage. La partie ouest du département ne compte que peu de demandeurs d'emploi, c'est pourquoi les clauses sont peu exploitées dans cette zone.

Détail des maîtres d'ouvrage

Etat (8 marchés)

SGAR/DREAL/Ministère de l'Intérieur/Ministère de l'Economie et des Finances /Ministère de la Justice/ARS/DIRSO

Collectivités

- Région Occitanie (7 marchés)
- Département (6 marchés)
- Grand Auch (6 marchés du PRU)
- Communauté de communes 3CAG (3 marchés)
- Communauté de communes de la Ténarèze (2 marchés)
- Gers fibre (7500h clausées, phase 2 - déploiement de la fibre)
- CC Gascogne Toulousaine (2 marchés)
- CC Bastides de Lomagne (2 marchés)
- Commune de Condom (1 marché)

Etablissements médico-social

- Centre hospitalier du Gers (1 marché)

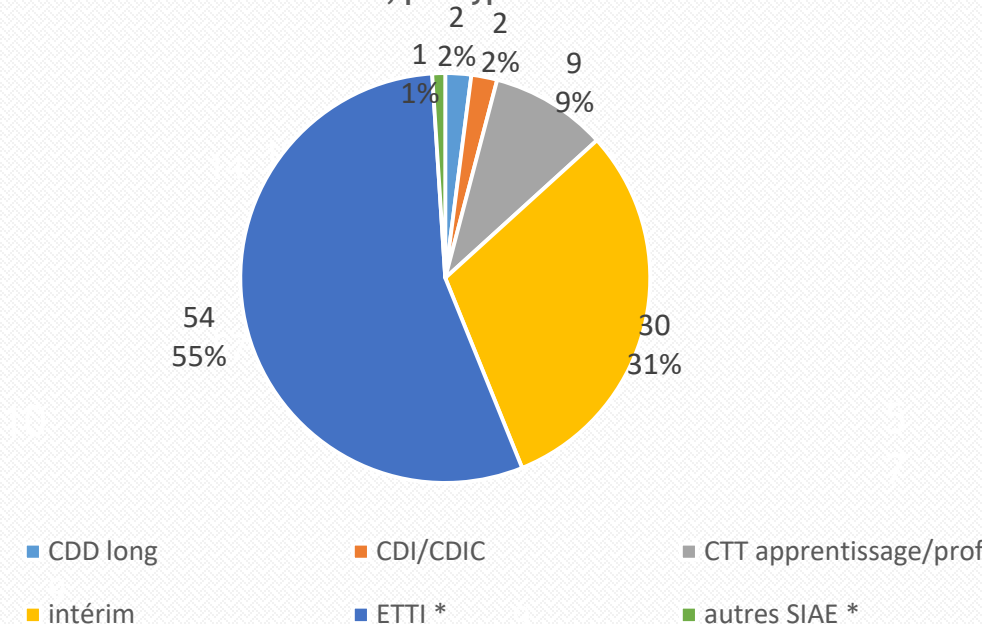
Autres MO

- SDIS (1 marché)
- CACG (1 marché)

* ETTI : Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion

* SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Economique

Mise en oeuvre des clauses, par type de contrat de travail



Répartition selon les critères d'éligibilité



- réfugiés
- demandeurs d'emploi longue durée
- seniors
- habitants Quartier prioritaire de la ville
- bénéficiaires minima sociaux
- jeunes moins 26 ans
- Travailleurs handicapés